



Compte rendu CNCV de la commission formation Matinée du dimanche 15 janvier 2017

Les points traités :

- 1/ Commission des écoles ;
- 2/ Diplôme initiateur/moniteur ;
- 3/ Kit cerf-volant avec une mallette pédagogique ;
- 4/ Entraîneurs ;
- 5/ Mise en place des réunions de fonctionnement ;
- 6/ Budget.

1/ Commission des écoles : Charles Bily.

Les écoles et clubs-écoles sont labellisés chaque année par la signature d'une charte ; ce dossier décerne le label « École française de cerf-volant ».

Il a été décidé de modifier cette charte comme suit :

- La cotisation annuelle par école de 150 € est supprimée ;
- Il sera demandé à chaque école ou club-école de délivrer un minimum de 10 licences et 25 titres de participation par an.

2/ Diplôme initiateur/moniteur : Charles Bily.

Il est convenu d'alléger le contenu de la formation d'initiateur, de concevoir un initiateur monofil et un initiateur pilotable, et de ramener le stage pratique à 10 h.

Relancer la formation moniteur et la validation du diplôme par VAE.

Projet d'organiser la 3^e rencontre des moniteurs les 14 et 15 octobre pour environ 25 personnes. Accueil : François Dubanchet près de Lyon à Gillonay ; il se charge de présenter un devis.

Steff Fermé en propose également une sur sa base de loisirs en 2019.

3/ Kit cerf-volant : Charles Bily.

Nous pourrions envisager de créer une mallette pour les écoles et clubs-écoles. Celle-ci se composerait des panneaux « cerf-volant » imprimés sur fichier informatique, des lunettes, quelques gabarits avec la notice, la poignée, les baguettes, le tyvec.

Voir avec la fédération pour la liste des adresses de fournisseurs.

Une mallette de ce type existe dans le Cantal ; voir de quoi celle-ci est composée et prise de contact par Stéphane Violo avec le CDVL de la Corrèze qui l'a financée.

4/ Entraîneurs : Bruno Berthebaud.

La formation d'un entraîneur correspond à 40 h pour un montant de 300 € ; elle comprend la technique et les modules pédagogiques. Les candidats auront un dossier pédagogique à remplir pour le passage devant le jury.

Obligation : réservée aux compétiteurs – cinq personnes sont intéressées pour le moment.

Demander à l'équipe de France d'y participer.

Lieu retenu à préciser : un week-end chez Steff Fermé sur la base de Léry-Poses en Normandie, l'autre week-end en Bretagne à l'ENVS de Quiberon. Steff va nous fournir un devis.

Date du 1^{er} week-end : les 30 septembre et 1^{er} octobre.

5/ Réunions de fonctionnement.

Les six élus se proposent de faire un point tous les premiers mercredis de chaque mois par Skype.

6/ Budget.

Préparer un tableau avec les références 2016 – fichier Nicolas Lormeau.